

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020 à 20h00
à la Salle Polyvalente du Morel à Bellecombe

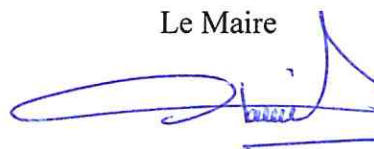
Compte tenu de la crise sanitaire en cours,
la séance ne sera pas ouverte au public mais uniquement à la presse

ORDRE DU JOUR

- ❖ Décisions modificatives au budget communal
- ❖ Rétrocession des Certificats d'Economie d'Energie au Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) dans le cadre des travaux de rénovation de l'éclairage public – programmation 2020
- ❖ Procès-verbal de mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de la compétence énergie électrique de la Commune au Syndicat des Energies Electriques de Tarentaise (SEET)
- ❖ Créances éteintes et admissions en non valeur à la demande de la Trésorerie de Moûtiers
- ❖ Subventions annuelles aux Associations
- ❖ Demande d'aide financière auprès de l'Etat et du Conseil Départemental pour l'achat de masques dans le cadre de la crise sanitaire
- ❖ Adhésion à l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM)
- ❖ Convention relative à l'intervention du Centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL – 2020 / 2022
- ❖ Fixation du taux de promotion pour avancement de grades
- ❖ Avancement de grades pour certains agents de la collectivité
- ❖ Suppression suivie de la création d'un poste
- ❖ Autorisation de signature d'une convention avec un intervenant en anglais dans les écoles
- ❖ Autorisation de signature d'un contrat d'alternance avec ECORIS (formation au titre professionnel « Secrétaire Assistant(e) option comptabilité-Paie »)
- ❖ Autorisation pour la durée du mandat de recrutement de contractuels pour le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent
- ❖ Règlement intérieur du Conseil municipal
- ❖ Droit à la formation des Elus
- ❖ Droit de préemption urbain
- ❖ Préemption de la parcelle ZS 45 propriété du consort Louis Brun
- ❖ Présentation d'un projet d'acquisition d'un ensemble immobilier dans la Grande Rue d'Aigueblanche
- ❖ Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision allégée du PLU de la commune déléguée d'Aigueblanche
- ❖ Prescription de l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune de Grand-Aigueblanche et définition des modalités de concertation

- ❖ Echange foncier sans soultes entre la commune et Hervé MURAT pour la régularisation de l'assiette foncière du Chemin lieu-dit « l'Epigny », commune déléguée d'Aigueblanche
- ❖ Achat de terrains à monsieur PUGIN Jean-Louis sur la commune déléguée de Le Bois – lieu-dit Priaiguaz
- ❖ Autorisation de signature de conventions avec Electricité de France :
 - sécurisation des ouvrages du barrage et de la route de Ponserand
 - convention d'occupation sur le domaine public hydroélectrique relative au passage des piétons et cyclistes sur le contournement de la cuvette de la centrale de la Coche
- ❖ Procédure de biens sans maître – Renonciation de la commune de Grand-Aigueblanche à exercer ses droits au profit de la Communauté de Communes sur diverses parcelles
- ❖ Nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- ❖ Questions diverses

Le Maire



André POINTET

